L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

OUFOUR de LIMET, Editeurs-Propriétaires

Bureaux—No. 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

DIMANCHE MATIN, 20 AVRIL.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* cite l'exemple de M. Booth comme un échantillon des moyens tyraniques que M. Kellogg est résolu à employer pour extorquer l'argent des contribuables, et il dit :

Quelle conduite suivra le peuple de cette ville et de la Louisiane? Sous le plus abject des despotismes et sous la plus arbitraire des tyrannies à laquelle un peuple ait jamais été appelé à se soumettre, il nous semble que ce n'est plus à la presse qu'il appartient de donner des conseils. C'est au peuple — et au peuple seul — à déterminer comment il doit protéger ses biens et revendiquer ses libertés. Nous n'avons jamais douté que, sous une forme ou sous une autre, le despotisme qui a usurpé sur nous l'autorité n'essaierait d'imposer la soumission par la force. C'est au peuple à répondre.

Le même journal publie un excellent article sur la radicalisation de la justice dans le Sud, et particulièrement sur la manière dont on compose le jury dans les Cours des Etats-Unis. Le jugement par juri dans le Sud-est, dit-il, devenu une moquerie; le juri et tous les officiers judiciaires subalternes ne sont que les instruments du juge qui n'a en vue que la domination de son parti.

Le *Times* constate qu'il n'est pas de sujet sur lequel la presse, dans tous les points de l'Union, soit plus unanime que dans sa condamnation des autorités fédérales pour avoir imposé à la Louisiane un gouvernement qui est admis comme étant une usurpation.

L'opinion publique s'est rangée du même côté que la presse. Pourquoi donc, demande notre confrère, ne rend-on pas justice à la Louisiane. Si ce n'est que par esprit de parti, c'est là une politique aveugle. La seule manière d'expliquer la politique du Président et du Congrès, c'est leur désir d'affirmer la politique de centralisation, et le pouvoir d'intervention du gouvernement central dans les affaires des Etats. Comme les législatures d'Etat se sont montrées malfaisantes et corrompues, le *Times* conclut que plusieurs Etats devraient se joindre à la Louisiane pour demander un despotisme moins oppressif quoique plus concentré que le mécanisme compliqué au moyen duquel on les pille aujourd'hui.

Le *Times* fait ressortir que dans les dix derniers mois de 1872, les importations de l'étranger ont dépassé les exportations de plus de 128 milions de dollars. Ceci explique la crise commerciale. Le Sud est comparativement plus heureux que le Nord et l'Ouest puisqu'il produit le coton qui constitue le principal moyen d'échange. Si nos affaires politiques étaient réglées, nous pourrions donc espérer voir renaître notre prospérité.

Que va dire le monde, s'écrie le *Republican* en parlant des troubles de Colfax; et, pour aider aux commentaires que feront les ennemis de la Louisiane, il pose les conclusions suivantes comme dérivant du rapport de M. de Klyne: "1 L'invasion et l'attaque contre les citoyens de la paroisse Grant étaient sans autorité légale, 2 la force assaillante *parait* avoir abusé des pouvoirs de la loi et même des lois de la guerre civilisée." Nous avons répondu à ces deux assertions dans notre article. Mais, à propos du rapport de M. de Klyne, nous demanderons pourquoi les autorités fédérales ni M. Kellogg ne se sont émus tant que les violences n'ont été commises que par les noirs. Il est arrivé ici des gens de couleur et des blancs expulsés par les émeutiers et qui ont attesté que la populace noire exerçait des violences et des déprédations de tout genre. M. Kellogg et ses complices de la Douane n'ont pas bougé, n'ont pas demandé de troupes, n'ont pas songé à envoyer des commissaires. Ils devaient bien penser qu'il y aurait un conflit, mais, d'après les rapports de leurs partisans, ils croyaient que les noirs, armés, au dire du *Republican*, de carabines Enfield, et soldats aguerris, réussiraient à écraser les blancs; voilà pourquoi ils ont laissé faire, et maintenant ils prennent des cris d'horreur pour ce qu'ils appellent le massacre de Colfax, et leur organe s'écrie: " Mais que va dire le monde!"

La feuille radicale publie un autre article dans le même esprit, à propos de la population de couleur. Il intervertit les rôles. Les blancs ne veulent ni molester ni exploiter la population de couleur; ils ne demandent qu'à vivre en bonne intelligence avec elle; mais il faut bien qu'ils se défendent quand des noirs excités par de misérables meneurs, qui les abandonnent au moment du danger, ont recours à la violence et mettent en péril les biens et les existences des blancs et des gens de couleur paisibles. Les événements de Colfax devraient ouvrir les yeux à tous les gens de couleur sincères sur le rôle des meneurs radicaux. Le jour où la paix sera bien établie entre les deux populations de la Louisiane, les carpet-baggers et autres ne pourront plus pêcher en eau trouble, voilà pourquoi ils s'efforcent d'entretenir l'antagonisme des races et de perpétuer la discorde.

LA MUNICIPALITÉ LYONNAISE.

Voici le texte du *Projet de loi* proposé par la commission pour réorganiser la municipalité de Lyon:

Article 1er. A partir de la promulgation de la présente loi, et jusqu'à ce qu'il ait été statué par l'Assemblée nationale, conformément aux articles 8 et 18 de la loi du 14 avril 1871, sur l'organisation des municipalités, la ville de Lyon sera administrée comme la ville de Paris.

Le préfet du département du Rhône aura, pour la ville de Lyon, les attributions et y exercera les fonctions qui appartiennent au préfet de la Seine et au préfet de police pour la ville de Paris.

Art. 2. Il y a un maire et deux adjoints pour chacun des six arrondissements de la ville de Lyon. Il sont choisis par le président de la République. Ils sont chargés de la tenue des registres de l'Etat civil, et ont les mêmes attributions que celles expressément conférées par les lois spéciales aux maires et adjoints de la ville de Paris.

L'article 17 de la loi du 14 avril 1871 leur est applicable.

Art. 3. Les art. 12, 13 et 14 de la loi du 14 avril 1871 relatifs au conseil municipal de Paris sont également applicables au conseil municipal de Lyon.

Art. 4. Les fonctions de maires, d'adjoints et conseillers municipaux sont essentiellement gratuites.

Art. 5. Les actes inscrits sur les registres de l'état-civil de Lyon, depuis le 4 septembre 1870, jusqu'au jour de la mise à exécution de la présente loi, ne pourront être annulés à raison du seul défaut de qualité de personnes qui les ont reçus, pourvu que ces personnes aient eu à ce moment l'exercice public des fonctions municipales ou de celles d'officier de l'état-civil.

Art. 6. Au jour de sa première réunion, le conseil municipal de Lyon élira son bureau conformément à l'article 3 de la présente loi.

Art. 7. Lorsqu'il y aura lieu de procéder au renouvellement du conseil municipal, la ville de Lyon sera divisée pour les élections municipales en trente-six sections, nommant chacune un scrutin individuel et à la majorité absolue un membre du conseil municipal.

Le tableau des sections sera arrêté par un décret délibéré en conseil d'Etat et ne pourra être modifié que dans la même forme.

LA BANDE D'OPÉRATIONS DES CARLISTES.

—Une correspondance autographiée de la frontière donne, du reste, en ces termes, le plan d'opérations adopté par les partisans de don Carlos:

Le but de l'armée carliste est d'avancer solidement vers l'Ebre. Ce fleuve serait la grande ligne stratégique entre les républicains et les carlistes.

Encore quelques semaines, et don Carlos établira la capitale provisoire à Victoria ou à Pampelune, et ses troupes domineront les huit provinces du Nord.

L'Espagne se trouverait ainsi partagée en deux camps: le Nord, entièrement carliste, et le Sud, partie carliste et partie révolutionnaire.

Quand l'artillerie et la cavalerie seront bien organisées, l'Ebre sera franchi et 40,000 combattants foudroyant Madrid, soutenus par de nombreux bataillons et escadrons qui se forment dans les deux Castilles et l'Andalousie.

Cette marche, dit en résumant la correspondance susmentionnée, sera rapide, car la République vient de donner démagogie, et celle-ci ne saurait résister à une armée compacte et disciplinée.

—Monsieur, ayant un bras manchot, se promène sur un quai.

—Tenez! dit monsieur, ils vont faire là un pont; ce pont ne sera pas dans le quai de la rue.

—Qu'est-ce que cela veut dire, mon ami, n'être pas dans l'axe?

—Cela veut dire que ce ne correspond pas.

A quelque temps de là on annonce à madame le mariage du jeune X... avec la jeune Y.....

—Comment! dit madame, on le marie. *Ils ne vont guère dans l'axe, pourtant!*

ARRESTATION DU CONSUL D'ESPAGNE A PARIS.

MADRID, 20 mars, soir.

Le gouvernement, informé que le vice-consul d'Espagne à Paris, M. Calvo, a dépensé illégalement un déficit de caisse considérable dans sa caisse (200,000 fr. environ), a résolu de donner ordre à ses agents à l'étranger de demander son arrestation et son extradition.

Voilà la dépêche qui paraissait le 20 dans toute les journaux de Paris, à la grande surprise de toute la haute colonie hispano-américaine, où M. Calvo y Teruel, conseil d'Espagne de première classe, et non vice-consul, comme dit le télégramme, était fort répandu, et passait pour un *gentleman* accompli et un parfait honnête homme.

M. Calvo y Teruel était un petit employé, ancien commis de la préfecture de Grenade, d'où il avait été renvoyé à la suite d'un déficit constaté dans la caisse provinciale. Sur la recommandation de M. Silleva, dit le *Soir*, M. Calvo fut nommé vice-consul à Paris, aux appointements de 4000 fr. par an.

M. Calvo eut bientôt conquis de nombreuses amitiés dans les cercles élégants des espagnols habitant Paris, où son bavardage andalous, l'aménité de son caractère, son dilettantisme et son obséquiosité lui attiraient les sympathies.

Peu après, il fut nommé, successivement, consul de deuxième puis de première classe.

M. Calvo, possédant ainsi l'agréable, songea à l'utile, et, à cet effet, il introduisit dans les bureaux du consulat un M. Marquez, coquin baffé et aventurier, qui avait publié, à Paris, vers 1868, une feuille claudestine, intitulée *les Singes savants*, où il traînait dans la boue, tour à tour, Serrano, Prim et d'autres personnages importants de la révolution de septembre. Cet individu, qui avait les pires antécédents, devint bientôt le véritable maître au consulat. C'est lui qui expédiait toutes les affaires judiciaires et contentieuses.

A la fin de la guerre de 1871, M. Olozaga reçut des plaintes, et des informations relatives aux agissements de ce Marquez, qui portait au consulat le titre d'avocat-consultant. Il en référa, à plusieurs reprises, au ministre de Bias, lui demandait d'ordonner au consul d'éloigner de ses bureaux cet homme compromettant. Le ministre ne répondit rien.

Cependant quelque temps après, M. Calvo, qui se trouvait en congé à Madrid, revint à Paris, portant des insignes de la toison d'or, destiné à M. Thiers, et, en se présentant M. Olozaga l'informa, à la grande surprise de celui-ci, que M. de Bias lui avait donné lectures des notes particulières, où il se plaignait de la présence de Marquez au consulat. Il promit de l'en chasser le jour même, et quelques heures après, il annonça à l'ambassadeur que c'était fait.

Néanmoins, Marquez continuait à gérer les affaires consulaires. M. Calvo, qui avait été nommé officier de la Légion d'honneur, menait un train très supérieur à ses ressources, bernées à de forts modiques appointements. Mais c'était surtout Marquez qui surprenait par son luxe improvisé. Voiture de maître, loge aux premières représentations, dîners fins, maîtresse en vue avec équipage; l'avocat-consultant, sans doute, maille quelques mois auparavant, ne se refusait plus rien.

D'où venait ce luxe? Où était la poule aux œufs d'or? Au chevet des décédés! Voici comment. Quand un Espagnol de passage à Paris venait à mourir, Marquez allait dresser l'inventaire du défunt et emportait tout ce qu'il trouvait de quelque valeur.

On cite entre plusieurs autres, un fait qui donne une idée de l'importance de ces détournements.

Un Espagnol, commis voyageur en province, mourut à Paris. Il était porteur, au moment de sa mort, de pierres précieuses pour une valeur de plusieurs centaines de mille francs, appartenant à une maison allemande. Marquez va dresser l'inventaire et emporte tout dans un mouchoir. Le temps se passe, le négociant allemand réclame ses pierreries ou au moins l'inventaire. Les choses traînent en longueur, M. le comte Arnim, ambassadeur d'Allemagne, intervient. Il se plaint à M. Olozaga: il n'obtient aucun résultat, car le conseil comme tel dépend du ministère de la justice.

Cependant les abus de ce genre devenant nombreux, l'ambassadeur d'Espagne était fort alarmé et suivait de près les agissements du consul. En bon diplomate, il ne laissait rien paraître à l'extérieur, et continuait à recevoir comme par le passé à sa table et dans ses soirées M. Calvo, qui y chantait fort agréablement les plus jolies chansons d'Iradier. Les preuves de culpabilité manquaient toujours. Mais ces jours derniers on découvrit une nouvelle et monumentale escroquerie. Un dépôt de 250,000 francs en titres avait été fait jadis chez M. Badel, banquier, rue Rossini, par un Espagnol du nom de Cespedes. Ces titres avaient été retirés de chez le banquier au moyen d'un pouvoir expédié au consulat au nom de Cespedes. C'était Marquez qui avait opéré le retrait des titres.

Tout à coup, des héritiers du vrai Cespedes, mort à la Havane il y a plusieurs années, se présentèrent chez le banquier et demandèrent les titres. Celui-ci exhiba le reçu du fondé de pouvoirs. On réclama, on évoqua le vol; mais, par considération pour la position officielle de M. Calvo, qu'on croyait victime de ses confiances en Marquez, et sur la promesse du consul de restituer les 250,000 francs, on ne porta pas plainte.

Le gouvernement espagnol liquide de temps en temps ses comptes avec le gouvernement français pour échange de lettres et de télégrammes. Quand celui-ci est créditeur du premier, il est soldé à Paris et grâce à la vicieuse organisation de l'administration espagnole qui aime à suivre toujours des chemins détournés comme si elle voulait faciliter la fraude, c'est le banquier du gouvernement de Madrid à Paris qui remet au consul d'Espagne les sommes à payer au trésor français. Le consul doit faire le versement à la recette générale.

Ces jours derniers, l'ambassadeur apprit que M. Calvo avait remis 70,000 francs à-compte sur l'escroquerie commise au préjudice des héritiers de Cespedes. Il pense que M. Calvo ne devait pas avoir la somme, et qu'il l'avait prise quelque part. Il appela le banquier du gouvernement espagnol, à Paris. M. Landaluce, et lui demanda s'il avait remis dernièrement quelques sommes au consul. M. Landaluce dit qu'il avait compté en effet, 45,000 francs le 15, et 25,000 francs le 16 courant, à M. Calvo, pour solder le Trésor français.

L'ambassadeur demanda alors à la recette générale si le consul avait soldé le compte du gouvernement de Madrid. On lui dit que non, et que le consul devait aussi 282,000 francs de la liquidation de décembre dernier.

Sur cette déclaration, M. Olozaga se fit remettre une attestation de la recette générale, une autre du banquier qui avait versé les 332,000 francs entre les mains du consul, et avec ces deux pièces, il alla trouver le préfet de police.

Celui-ci, sur son récit, lança un mandat d'amener et envoya un de ses inspecteurs les plus adroits pour arrêter M. Calvo. Mais celui-ci qui avait dû avoir vent de la chose et qui la veille au soir chantait à l'ambassade: *Ay Chiquita* avait pris les devants. On ne le retrouva nulle part, et l'ambassadeur ne put faire autre chose qu'envoyer son signalement à tous les ministres d'Espagne à l'étranger pour opérer son arrestation.

Deux jours après, cependant, et à la suite de pourparlers engagés, M. Calvo s'est présenté à l'ambassade d'Espagne, où il s'est constitué prisonnier entre les mains du troisième secrétaire, M. Vallarino. Il est parti le soir, par l'express, pour Madrid, accompagné de M. Vallarino et surveillé par deux agents.

Quant à Marquez, il était parti pour Monaco, il y a plusieurs jours, avec un joueur émérite et fort célèbre. Ils avaient emprunté en partant 25,000 francs à un industriel: ils prétendaient avoir trouvé un système sûr pour gagner à la roulette. Avec les bénéfices à réaliser, Marquez avait promis à Calvo de le tirer d'embarras.

—Lord Enfield, répondant à une interpellation faite à la Chambre des communes relative aux faits d'achats d'armes faits par les carlistes en Angleterre, déclare que la vente des armes en Angleterre n'est pas un acte illégal, et que le gouvernement ne fera pas une exception dans le cas actuel.

Lord Enfield, répondant à M. Taylor, dit que le gouvernement ne peut reconnaître le gouvernement actuel d'Espagne que comme provisoire. Les Cortès constituantes seront prochainement convoquées et adopteront une forme définitive de gouvernement.

Lord Enfield ajoute que des gouvernements provisoires ont toujours succédé aux souverains déchus; il cite comme exemple ce qui s'est passé après la chûte de la reine Isabelle, de Louis-Philippe et de Napoléon III. D'ailleurs, dit-il, il n'est pas facile actuellement de savoir près de qui serait accrédité, à Madrid, l'ambassadeur anglais.

—Le télégraphe a parlé d'une violation du territoire français commise par les carlistes espagnols. Voici, sur cet incident, les renseignements de l'*Impartial des Landes*:

Le maire de Biriaton, village français situé sur la rive droite de la Bidassoa, avait à son service deux domestiques espagnols qui n'avaient pas voulu s'enrôler dans les bandes carlistes.

Le 25 de ce mois, vers minuit, le maire et ses deux domestiques furent réveillés en sursaut par des coups de crosse de fusils, frappés sur la porte et sur les volets de la maison qu'ils habitaient.

Une voix du dehors se fit entendre, demandant asile pour la nuit. Ne songeant pas à mal, l'un des domestiques descendit. A peine avait-il ouvert la porte, que plusieurs insurgés s'emparèrent de lui et croisèrent leurs baïonnettes sur la poitrine du maire, qui était accouru au bruit des armes; ils exigèrent que les deux domestiques leurs fussent livrés, déclarant qu'ils allaient les incorporer de force dans leurs rangs, ou, sinon, qu'ils seraient fusillés.

Le maire, seul et isolé du village, cédà à la force, et ses deux malheureux domestiques furent entraînés dans la montagne.

LE PROGRÈS.—On lit dans le *Gaulois*:

"Mon Dieu! mon Dieu! que les traditions se perdent! Le fameux; *Tout les chiens, coupe les chats et va-t-en en ville*, n'existe plus.

Nous avons vu hier, sur la place de la Bourse, un homme avec un chapeau rouge peint à l'huile: tête de chien par devant, tête de chat, par derrière, le sendit chapeau avec cette inscription:

"X..... *tond et frise les chiens*, NEUTRALISE *les chats et se rend à domicile.*"

DEPÊCHES Télégraphiques TRANSMISES A "L'ABEILLE"

EUROPE.

ANGLETERRE.

Londres, 19—Quat mille livres ont été tirées de la Banque d'Angleterre et embarquées pour New York.

ESPAGNE.

Révolte.

Madrid, 19—Les volontaires se sont révoltés à Malaga. Il en est résulté une grande agitation qui a duré jusqu'au moment où les meneurs de la rébellion ont été arrêtés, L'ordre a été rétabli.

Nouvelles des Carlistes.

Madrid, 19 av—Des bandes de Carlistes dans les provinces du Nord, continuent à arrêter les trains et à voler les voyageurs. Une force de Carlistes, sous Sabelle, a passé par Ripoll, dans la province de Gerona, poursuivie de près par une colonne de troupes républicaines.

La France, sur la demande du gouvernement d'Espagne, a permis le passage, sur le territoire français, d'une quantité de fusils et de munitions destinés aux forces espagnoles qui défendaient Puycerda.

CUBE.

Havane, 18 avril — La police de Cardenas a arrêté nombre de citoyens pour jeu, y compris le principal juge de la ville.

Havane, 19—Un télégramme officiel annonce la défaite d'une bande d'insurgés de Colixto García, le 15, par les troupes espagnoles. Le général Figueiroa dit que 21 insurgés et 4 Espagnols ont été tués et 13 blessés.

Le steamer Dodds, avec le nouveau cable de Key West à bord, est attendu ici journellement.

La junte nommée pour veiller à l'abolition partielle de l'esclavage, en vertu de la loi 1868, s'est réunie hier.

WASHINGTON.

Faits des Modocs.

Washington, 19 avril—Après deux jours de combat les Modocs ont fui vers les collines, au sud-ouest des Lava Beds. Ils n'ont pris qu'une chevelure, tandis que les soldats en ont eu quatre, y compris celle du Scarfaced Charley. Les Indiens de Warm Spring se sont bien battus, trompant les Modocs et toujours prêts à saisir un avantage et à le conserver. La perte totale des fédéraux est de 5 tués et de 10 blessés. On sait que 8 Indiens ont été tués. Les Modocs se dirigent sur Willow Springs. La cavalerie, avec leurs alliés Indiens de Warm Spring, les poursuit avec trois jours de retard. On croit que les Modocs ne se divisent en petites bandes que lorsqu'ils ont beaucoup de dommage aux habitants écartés.

Une Indienne, qui a été prise, dit que John Schonchin, qui avait été blessé par le commissaire Meacham, est mort.

Washington, 19—Des dépêches d'Yreka disent que Scarfaced Charley a eu une jambe cassée dans le combat et qu'il a été tué par un soldat de la compagnie K.

Les Indiens de Warm Spring ont trouvé une demi-douzaine de Modocs blessés sous le roc et les ont scalpés.

Un correspondant a eu son oreille fendue par une balle modoc.

Washington, 19—Il n'y a pas de voyageurs du Sud dans la liste des tués et des blessés dans l'accident du chemin de fer de Stonington. Sept corps ont été retirés et plusieurs ont été emportés par l'eau qui faisait rage en ce moment. Une dépêche de Kingston dit que 15 à 20 personnes ont été brûlées.

La Cour Suprême s'est ajournée au 26 du courant. Elle n'entendra plus de plaidoiries pendant ce terme, et le 1er mai, elle s'ajournera au mois d'octobre prochain.

Un ordre du président Grant sur les affaires de la Louisiane.

Washington, 19.—Le général Sherman télégraphie au général Emory que le président lui ordonne d'empêcher toute intervention violente avec le gouvernement d'Etat de la Louisiane.

Télégrammes sur les affaires de la Louisiane.

Washington, 19 avril.—La dépêche suivante a été reçue ici par le major-général McDowell: Nouvelle-Orléans 18 avril 1872 —Au colonel W. D. Whipple, assistant adjudant général-quartier-général de l'armée, Washington:

Les instructions du secrétaire de la guerre de cette date ont été reçues. Je me permets d'appeler l'attention sur les dépêches d'hier et d'aujourd'hui.

On verra par ces dépêches que je m'étais déterminé à agir sous l'autorité de l'ordre du Président, du 5 mars, pour empêcher toute intervention violente avec le gouvernement d'Etat. Je ne suis trompé en cela, je voudrais en être informé tout de suite.

Depuis ces dépêches, des réquisitions du marshal des Etats-Unis, dans l'exécution de procédures judiciaires ont été reçues et j'ai envoyé des troupes à Monroe, et à Alexandrie qui agiront comme force assistante (*posse comitatus*) du marshal.

Mais le gouverneur de l'Etat a fait plusieurs demandes de troupes pour diverses parties de l'Etat, disant que les autorités locales sont dans l'impossibilité de préserver la paix. On verra, en considérant ce, combien il est important que je connaisse le véritable sens des instructions du 5 mars. Les instructions de cette date semblent dire que je devais agir seulement sur les réquisitions du Marshal des Etats-Unis dans l'exécution des procédures judiciaires. L'ordre du 5 mars, par sa teneur actuelle, est très intelligible, et c'est sur cela, sans doute, que le gouverneur Kellogg base sa réquisition.

(Signé) W. H. EMORY,
Colonel commandant.

L'ordre du 5 mars, dont il est question, est comme suit:

Quartier-général de l'armée des Etats-Unis.
Washington, 5 mars 1873.

Au colonel W. T. Emory, Elle-Orléans.

Le président vous ordonne d'empêcher toute violente intervention dans le gouvernement de l'Etat de la Louisiane.

Signé W. T. Sherman, général.

Le secrétaire de la guerre par intérim a donné au général de l'armée les instructions suivantes:

Washington, 19 avril 1873.

Au général de l'armée.

Général—L'ordre du président, contenu dans le télégramme du général de l'armée du 5 mars, fait sous les circonstances du moment, se réfère seulement au gouvernement Kellogg. Le colonel commandant devra, suivant le dit ordre, protéger ce gouvernement contre toute tentative de renversement ou d'intervention, dans ses fonctions directes, par la violence.

En ce qui concerne les troubles locaux de la paix dans l'Etat n'ayant pas trait directement à l'organisation centrale du gouvernement d'Etat, l'officier commandant doit être guidé par les limites indiquées dans l'ordre du secrétaire intérimaire de la guerre du 18 courant; il devra assister les autorités d'Etat, lorsque et quand il en sera légalement requis, mais son action n'est pas restreinte à une paroisse particulière.

Si le gouvernement d'Etat a besoin de l'aide des troupes des Etats-Unis pour maintenir la paix publique ou empêcher la rébellion, la législature ou le gouverneur, et la législature n'est pas en session, doit s'adresser au président directement et suivant la méthode ordinaire et régulière.

Très respectueusement, votre obéissant serviteur,

GEORGE M. ROBESON,
Secrétaire de la guerre par intérim.

La pièce ci-dessus a été envoyée par le général Sherman au colonel Emory, pour son instruction.

Ce qui suit maintenant est un télégramme adressé au général Sherman par le major-général McDowell, en date du 18 avril de New-York:

Le gouverneur Kellogg demande au col. Emory des troupes pour maintenir la paix dans la paroisse de Grant, Louisiane. Le col. Emory a donné des ordres pour qu'une compagnie fut expédiée pour Bâton-Rouge. Tous les bateaux ont refusé de transporter les troupes sur la Rivière-Rouge, disant que cela détruirait leur commerce. Demande d'un côtre a été faite au collecteur de la douane de la Nlle-Orléans—Réponse: aucun n'est disponible.

Le colonel Emory désire que le gouvernement soit informé de sa situation et il demande à être autorisé à saisir un bateau ou qu'un côtre du Revenu soit mis à sa disposition. Il a autorisé le quartier-maître à affrêter un steamer spécial et, s'il réussit, il enverra deux compagnies qui resteront tout l'été dans les districts où le désordre règne. Il faudra de quinze à vingt jours pour marcher.

Le gouverneur dit que les autorités locales sont tout à fait dans l'impuissance de maintenir la paix.—Ce qui précède est la substance d'une dépêche de Louisville, ajoutant qu'elle a été reçue par la malle. Je ne puis croire que le colonel Emory ne puisse trouver à affrêter un bateau; mais dans le cas contraire, il ne peut rester sans les moyens nécessaires de porter secours à un district livré au désordre.

Signé: Irwin McDowell,
Major général.

New-York, 18 avril 1873, au Gén. W. T. Sherman, Washington.

Emory télégraphie qu'il est maintenant certain d'avoir un steamer, et il pense bien qu'il en trouverait un. Il désire beaucoup savoir si le gouvernement approuve sa conduite. Je lui ai télégraphié que son envoi de troupes dans la paroisse de Grant au moyen d'un bateau fut approuvé.

Signé Irwin McDowell, Maj-Gen., Commandant de division.

DIVERS.

Cincinnati, 19.— 700 cordonniers ont fait grève hier.

Stonington, Ct., 19—Un train parti d'ici est tombé du pont à Richmond, Switch. Six chars ont été brûlés et 15 personnes tuées. On a retiré six corps. L'accident a été causé par une locomotive.

New York, 19 avril—Arrivée les steamers Adger, Virgo et Minnesota.

Boston, 19 avril—Le Dr David R. Brown, le docteur aux avertissents, a été mis sous une caution de $25,000.

Halifax, 19—Le mauvais temps empêche les travaux de sauvetage.

Le collecteur de la douane a reçu plusieurs autres lots d'argent et d'objets de valeur, trouvés sur les corps des naufragés de l'Atlantic.

Jackson, 19—Le Législateur du Mississippi s'est ajourné aujourd'hui, cinq jours après une session de 90 jours. Avant l'ajournement, les membres ont voté une loi, pour donner à Pinchback, Kellogg et Lynch, (couleur) un traitement de leur estime, lui ont présenté une élégante montre et chaîne d'or. Lynch a remboursé. Il prendra son siége dans le prochain Congrès. Lynch a été nommé jusqu'à la fin de la guerre et il s'est élevé lui-même. Il a été dit à la Législature et au Congrès par le district de Natchez.

Ottawa, 19—Une dépêche particulière reçue ici dit que le Pape est mort lundi.

Georgetown, Del., 19—Joseph Burton, couleur, convaincu de viol, est condamné à être pendu le 20 juin.

New York, 19—Les Drs Jacobs et Potts ont été mis sous une caution de $5,000 chacun, sur la prévention d'avoir déterminé des accouchements prématurés.

Raleigh, 19—En démolissant une vieille bâtisse à Barbero Room, aujourd'hui, Nathan Field, un garçon de couleur, a trouvé un paquet roulé dans du papier, contenant environ $30,000 en vieux billets d'Etat, quelques billets confédérés, $500 en or et plusieurs montres d'argent. On ignore entièrement à qui tout cela appartient.

New-York, 19—*L'Express* dit que le voyage de Norfolk n'a fait à James Brooks aucun bien. Le mal semble défier l'habileté médicale.

Le Procès de Lewis Vaughn.

Memphis, 19 avril —Lewis Vaughn, alias Frank Burdett, accusé d'avoir assassiné le général Hindman à Helena, Arkansas, dans la nuit du 27 septembre 1871, a été amené devant le juge Halsey, de la Seconde Cour de Circuit, aujourd'hui, sur un writ d'habeas corpus. J. D. Adams a occupé pour le prisonnier; le juge Charles W. Adams et le colonel Cayce Young pour la poursuite.

Mme Mary Hindman, veuve du défunt, était le principal témoin. Elle a reconnu le prisonnier comme l'homme qui avait tué le général Hindman avait été payé pour le faire par John H. Moore et le Dr. Linthicum d'Helena; que son motif envers le général était le fait qu'à la fois une affaire de conscience et de vengeance, prétendu que le Dr. Linthicum avait essayé de l'empoisonner l'été dernier, quand il était malade; que dans la nuit de l'assassinat, lui et l'homme qui tira le coup, après avoir chargé un fusil de chasse chez un armurier près de la maison du général, furent à la cour. Linthicum tenant les chevaux en dehors; ils virent par une fenêtre le général assis dans un rocking chair, avec les pieds sur un autre, fumant sa pipe. Il entra et tira, tandis que par le mot *caractère* on entendait *état* ou *profession*.

Le docteur, alors, déclara être médecin, et moi artiste musicien. Mais le grand Prussien criait, toujours plus fort, que ce *être pas frai*, à cause des rimeurs, que son cheval et fut à Marianna. Où il est bien de la peine à calmer ce maudit homme, et, bien malgré lui, nous pûmes rentrer à l'hôtel.

—Drôleries empruntées à l'*Evènement*:

A la huitième chambre:

Le président.—Vos parents ne vous ont donc pas fait apprendre un état?

Le prévenu.—Si, m'sieu.

Le président.—Lequel?

Le prévenu.—Je suis tourneur.

Le président.—Eh bien! vous avez bien mal tourné.

—Ce farceur de T..... est généreux à ses heures.

Hier, un de ses amis le rencontre sur le boulevard Montmartre et lui dit:

—As-tu un cigare?

Ainsi(ôt T....., de lui répondre avec une grâce parfaite:

—Impossible, mon cher, je n'ai que celui que j'allume en ce moment et me mettre que je vais fumer immédiatement après.

—Les bourgeois de Molinchart ont voulu fonder un cercle, ces jours derniers. Fonder un cercle par les temps qui courent, cela tient du prodige. Le futur président du futur comité organisateur est mandé à la sous-préfecture, roule jusqu'aux bureaux du préfet, enjambe le secrétariat particulier, et s'informe en se frottant les mains que le secrétaire général.

—Monsieur, ce que vous sollicitez de nous est inadmissible. Plus il y aura de ces gentes de réunions, plus on fera de politique, et plus on fera de politique.... —Parlez monsieur, mais cest cet un cercle vicieux.

—Un cercle vicieux! Mais alors, monsieur, cet-ce que vous vous fichez de moi, par hasard, en me demandant de l'autorisez?

MAISON BLANCAND, JORDA & CIE.—On verra aux annonces que MM. G. P. Blancand, J. A. Jorda et J. Turcotte ont formé une société pour la vente en gros de *Dry Goods*. Chacun des associés possède une grande expérience dans ce genre d'affaires. M. Laurent Lacassagne a été intéressé dans la maison, et il lui apportera un précieux concours, grâce à ses nombreuses relations dans les campagnes.

☞ Passagers du steamship Geo Meade, part pour New York—

Mlle A Baker, Mlle M Newstead, Mme J S McDonald, Theo Vincent, C B Chase, J Harris, E Bagare, F Chetriere, D Gaudlier, H Lambert.

Liste des Voyageurs arrivés à l'Hôtel St-Louis.

Samedi, 19 avril 1873.

Er Boyer, Mobile
D B Taylor, Chicago
G W Kelsey, Cincinnati
J Weisp, et famille, Chic
J Johnson, Louisville
Hermandez et lady, Rio Grande
M et Mme Meyer, Mo
R et Mme Blanchard, N O
Mme Bogan, Mobile
Geo Tucker, Washington.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 19 Avril 1873.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
19 avril.....	1,759,525 10	156,109 91
Même temps la sem. dernière.....	1,990,722 05	195,084 00
Total de la semaine dern..	12,749,389 42	1,135,744 67
Même période...	9,495,451 69	1,080,976 69

Le marché monétaire qui tenait calme et facile jusqu'à hier, a été plus compliqué. Il n'est pas été empêché dans les banques et les affaires n'ont pas été nombreuses dans les rues. Les opérations commencent cet et lieu aux plus élevés de que leux. Comparés à celui de la semaine dernière, les chiffres et les échanges, dans les banques, ont diminué, et les balances ont augmenté.

Nous ne saurions de cotter le papier de premier ordre, avec ou sans garantie cotton, ainsi, à 9 à 10 pour cent par an; les 1 à 12 à — ; le papier de second ordre, entre 10 à — ; le papier hypothécaire de premier ordre à — à 10; le papier hypothécaire de second ordre à — à 10; le papier hypothécaire de troisième ordre à — à 10; le papier hypothécaire de quatrième ordre à — à 10.

L'or a ouvert à 117 3/4 à 117 7/8 et a monté à 118 à New-York, et, après de fortes transactions, a fermé à 117 3/4 à 118 (hausse de 1/8 depuis la clôture d'hier) contre 117 7/8 à New-York, où il a touché 118 1/4 dans l'intervalle. Les sterlings ont comprenant $186,000, dont $6000 à 117 1/2, $12,000 à 117 5/8, $6000 à 117 3/4, $16,000 à 117 13/16 et $160,000 à 117 7/8 à 118 1/4.—On n'a pas annoncé de ventes d'argent. Les demi-piastres américaines sont toujours cotées nominales à 110 à 111. Les piastres mexicaines ont encore été entièrement nominales.

Nous apprenons que l'inspecteur fédéral des banques nationales a assisté aujourd'hui, sur invitation, à une réunion des président des banques du Clearing House. Il y a eu échange d'opinions sur les questions financières, et surtout relativement à nos banques. La conférence a duré plusieurs heures, et le résultat a satisfait tout le monde.

Le change sterling n'a pas manqué d'acheteurs. Par suite du cours de l'or et des traites dans Wall Street, les taux ont été vendus, et l'on se rappelle une lettre adressée à ce sujet par quel journal, dans laquelle elle établissait, *en-profane*, la parfaite uniformité des deux jambes du poète, qui, elle saisit l'occasion de le prouver, était beau comme le jour.

Byron, cependant, ne pardonnait pas à sa mère, pauvre femme qui avait tant fait, pourtant, de ne l'avoir pas confié dans sa jeunesse à tous les orthopédistes d'Europe pour faire disparaître ou diminuer sa difformité. Il portait jusqu'à l'école le scalpel de sa personne, et il dormait avec une serviette entre les dents, de peur qu'elles ne s'écraillassent en se frottant les unes contre les autres pendant la nuit.

—On lit dans la chronique du *National*:

Une dame faisait hier devant moi le récit que voici:

"Je savais que le comte et la comtesse de Paris devaient assister à une soirée chez Mme X..... Je m'y rendis par curiosité, connaissant le charge que possédait cette maison. Quand le prince et la princesse furent annoncés, toute l'assistance se leva et se tint debout jusqu'à ce que la princesse eût pris place sur un fauteuil. J'avais cru que le cérémonial se bornerait à cela; mais je m'étais trompé. La comtesse de Paris ayant levé un certain moment, tout le monde se leva comme mû par un ressort. Ce ne fut que lorsque la princesse prit le parti de se rasseoir que les assistants en firent autant."

Que dites-vous de ces petits détails? Est-ce que M. le comte de Paris et ses oncles n'ont pas déclaré solennellement qu'ils ne demandaient à revenir en France qu'en qualité de simples citoyens?

Comment alors expliquer un cérémonial de cour? M. Dufaure disait hier à la Chambre: Dans cette, nous avons Napoléon IV; dans celle-ci, nous avons Louis-Philippe. Il ajoutait que nous avons aussi Philippe.

Les FLEURS—M. Chevreul plaide dans les Débats la cause des fleurs. Depuis longtemps les médecins, les chimistes, les savants, ont pris une croisade, et c'est la question de bannir des fêtes parisiennes:

C'est chose de plus en plus rare maintenant que de trouver dans les grands salons des neurs en groupes, en bouquets, en guirlandes qui naguère contribuaient à la magie du spectacle. Les fleurs ne vivent plus, elles qu'à travers des [illegible] de cristal dont le transparent [illegible] aux yeux le charme de le